

Challenge Provincial Bruxelles-Brabant

Règlement Sportif

Version 1.0

xx/yy/2026

					
					

Table des matières

Introduction	3
Le challenge provincial	3
But du challenge	3
Organisation générale	3
Saison	3
Manches	3
Inscription aux manches	3
Frais d'inscription	4
Participation à la manche	4
Assurance CAB	4
Annulation de la participation à une manche	4
Calendrier	4
Participants au challenge	4
Catégories	5
Classement et score	6
Classement d'une manche	6
Score d'une manche	6
Classement et score général	7
Éligibilité pour le classement général	7
Calcul du score général	7
Classement général	7
Podium final	8
Historique des versions	9

Introduction

Le présent document reprend le règlement sportif pour la compétition d'escalade du "Challenge provincial Bruxelles-Brabant". Il décrit les modalités de participation, de classement d'une manche et de classement général.

Le challenge provincial

But du challenge

Le challenge a pour vocation de faire découvrir les compétitions d'escalade aux jeunes grimpeuses et grimpeurs des clubs de Bruxelles et du Brabant, en mettant l'accent sur le plaisir. Le challenge doit leur permettre de se confronter à d'autres athlètes de leur âge, aux conditions particulières d'une compétition (règles, classement, ...), et ainsi les préparer, pour ceux et celles qui le désirent, à participer à des compétitions à un niveau supérieur (national voire international).

Organisation générale

Saison

Le challenge est organisé en saisons, chaque saison couvrant une année scolaire.

A la fin de chaque saison un classement est établi selon les modalités décrites plus loin dans ce document.

Manches

Une saison consiste en différentes manches, chaque manche étant organisée par une salle d'escalade de la zone Bruxelles/Brabant. La liste des manches est définie avant le début de la saison, selon les possibilités des différentes salles. Libre à chaque salle d'organiser sa manche comme elle l'entend, dans le respect des présentes règles.

Inscription aux manches

L'inscription à chaque manche se fait selon les modalités définies par la salle organisatrice de la manche. Un point central permet aux clubs de la zone d'inscrire leurs participant.e.s pour le classement général, l'inscription dans ce point central se fait via le club auquel sont affilié.e.s les participant.e.s.

Pour les participants de clubs situés hors de la zone Bruxelles/Brabant, ou les participants non affiliés à un club, l'inscription à une manche se fait via la salle organisatrice.

Frais d'inscription

Participation à la manche

Il sera demandé à tout athlète participant à une manche un frais d'inscription de 15€ par personne et par manche. Ces frais de participation sont à 100% au bénéfice de la salle organisatrice de la manche.

Le paiement des frais de participation à une manche se fait selon les modalités communiquées par la salle organisatrice.

Assurance CAB

Pour les manches nécessitant que les participants soient couverts par l'assurance du CAB, les participants ne disposant pas d'une affiliation CAB¹ devront payer les frais de "l'invitation CAB" (2€) en plus des frais d'inscription. Le paiement de cette somme se fera dans tous les cas sur place à l'enregistrement.

La salle organisatrice communiquera cette information aux inscrit.e.s à sa manche.

Annulation de la participation à une manche

Si un participant, inscrit à une manche, ne sait finalement pas participer, il faut que cette annulation se fasse comme suit :

- Cette annulation doit être communiquée vers le club organisateur de la manche ;
- Si l'annulation se fait moins de 7 jours avant la manche concernée, la participation sera facturée, sauf si cette annulation est couverte par un certificat médical.

Calendrier

Le calendrier est fixé avant le début de la saison, entre toutes les salles organisatrices. Ce calendrier est transmis aux salles participantes et est publié sur le site du Club Alpin Belge, dans la page dédiée au challenge. Le calendrier reprend la liste des manches, avec pour chaque manche les catégories concernées et la ou les disciplines qui seront pratiquées.

Participants au challenge

Afin d'atteindre le but défini pour le challenge, la priorité est donnée aux grimpeurs et grimpeuses des clubs de la région Bruxelles/Brabant qui n'ont pas (encore) le niveau pour faire

¹ Club Alpin Belge, <https://www.clubalpin.be/>

des résultats importants dans les compétitions nationales ou internationales. Mais le challenge se veut aussi ouvert à d'autres.

Pour ces raisons, des grimpeurs/grimpeuses de clubs / salles hors de la zone Bruxelles/Brabant sont bienvenu.e.s au challenge mais avec une priorité plus faible en cas de forte affluence. Ces grimpeurs / grimpeuses sont "hors catégorie" pour le classement de la manche et le classement général.

Les grimpeurs/grimpeuses de la zone Bruxelles/Brabant ayant participé à une finale d'une compétition nationale la saison précédente ou la saison en cours, quelle que soit la discipline, seront "hors catégorie" pour la saison en cours, afin de garder un niveau abordable pour les autres participants. Un grimpeur ou une grimpeuse peut commencer la saison "en catégorie" et passer "hors catégorie" participe plus tard durant la saison à une finale nationale.

Tout changement de statut, durant la saison, sera communiqué au grimpeur ou à la grimpeuse concerné.e par son club.

Catégories

Les catégories pour le challenge sont les mêmes que celles définies au niveau national, dans un souci de cohérence. Ces catégories se basent sur l'âge des athlètes et permettent d'avoir un niveau de difficulté cohérent entre participants de la même catégorie, et adapté à leur morphologie.

Les participants sont versés dans leur catégorie en début de saison, les changements de catégorie éventuels se font donc entre deux saisons du challenge. Un.e participant.e ne change pas de catégorie en cours de saison.

La catégorie d'un.e participant.e est déterminé selon la catégorie dans laquelle cette personne serait en compétition nationale au 1er janvier de la saison en cours.

Les catégories sont documentées au niveau national dans le document suivant : <https://drive.google.com/file/d/1YU4ljmO2A2a71GUBlihaqutJiTGsDzxL/view> (annexe 1)

Sur base de ce document, les catégories selon la saison et l'année de naissance sont:

Saison ▶	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Catégorie ▼	Né.e en :	Né.e en :	Né.e en :	Né.e en :	Né.e en :
U11	2015 et avant	2016 et avant	2017 et avant	2018 et avant	2019 et avant
U13	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
U15	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016

Saison ▶	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Catégorie ▼	Né.e en :	Né.e en :	Né.e en :	Né.e en :	Né.e en :
U17	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
U19	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
U21	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010

Classement et score

Classement d'une manche

Pour chaque manche du challenge un classement sera établi par catégorie d'âge et par sexe. Il n'y a pas de catégorie mixte².

Si certains participants à une manche ne rentrent pas dans les conditions de participation au challenge (voir "Participants au challenge"), la manche aura deux classements :

1. Un classement par catégorie, reprenant tous les participants de la manche, c'est-à-dire aussi les "hors catégorie" ;
2. Un classement spécifique au challenge, par catégorie, ne reprenant que les participants rentrant dans les conditions de participation au challenge, sur base de leur résultat. Ce classement servira pour le podium de la manche (s'il y a podium) et pour attribuer les points de la manche pour le classement général.

Ces classements seront communiqués aux participant.e.s selon les moyens jugés appropriés par la salle organisatrice.

En cas d'ex-aequo, tous les participants ayant l'ex-aequo ont la même place.

Score d'une manche

Le score d'une manche est déterminé sur base du classement de cette manche (sans les participant.e.s "hors catégorie"), en fonction de la place de chaque participant.e, selon le tableau de correspondance défini dans le règlement des compétitions nationales, paragraphe 12.9 (voir <https://drive.google.com/file/d/1YU4IjmO2A2a71GUBlihaqtJiTGsDzxL/view>) :

² Pour les catégories les plus jeunes (U11, U13), les voies peuvent cependant être les mêmes pour les deux sexes.

Ranking	Points*	Ranking	Points*	Ranking	Points*	Ranking	Points*
1	1000	21	145	41	14	61	4
2	805	22	130	42	13	62	4
3	690	23	120	43	12	63	4
4	610	24	105	44	11	64	3
5	545	25	95	45	11	65	3
6	495	26	84	46	10	66	3
7	455	27	73	47	9	67	3
8	415	28	63	48	9	68	3
9	380	29	56	49	8	69	2
10	350	30	48	50	8	70	2
11	325	31	42	51	7	71	2
12	300	32	37	52	7	72	2
13	280	33	33	53	7	73	2
14	260	34	30	54	6	74	2
15	240	35	27	55	6	75	1
16	220	36	24	56	6	76	1
17	205	37	21	57	5	77	1
18	185	38	19	58	5	78	1
19	170	39	17	59	5	79	1
20	155	40	15	60	4	80	1

Classement et score général

Éligibilité pour le classement général

Pour pouvoir prétendre au classement général, un.e athlète doit respecter **toutes** les conditions suivantes :

1. Être membre d'un des clubs ou d'une des salles de la zone Bruxelles/Brabant ;
2. Ne pas avoir participé à une finale dans une compétition nationale durant la saison précédente ou la saison en cours, quelle que soit la catégorie et/ou la discipline ;
3. Avoir participé à au moins trois manches de la saison en cours du challenge provincial.

Calcul du score général

Le score général est la somme des points des manches auxquelles a participé l'athlète, sachant qu'on retire de ces résultats le moins bon résultat de la saison.

Classement général

Le classement général sera déterminé par catégorie d'âge et par sexe.

Ce classement sera publié et mis à jour après chaque manche.

Podium final

Lors de la dernière manche de la saison, le podium général est proclamé après le podium de la manche, et ce par catégorie et sexe.

Historique des versions

Version	Date	Description
1.0	xx/yy/2026	Scission du règlement général en un règlement sportif, qui sera publié pour les participant.e.s, et un règlement interne. Validation formelle dans WhatsApp par : • TODO